

Beaumont-Hague. Collège du Hague-Dike

Des dictionnaires bilingues pour les élèves de 6^e

COMME chaque année à la rentrée scolaire, depuis 16 ans, le Conseil départemental offre un dictionnaire français-anglais aux élèves des classes de 6^e du collège du Hague-Dike, comme dans l'ensemble des collèges du département. Cette année, au niveau départemental, ce sont 6 779 dictionnaires pour un montant de 44 157 euros qui sont remis aux nouveaux collégiens des 72 collèges publics et privés du département.

110

élèves

Quelque 110 élèves du Hague-Dike ont reçu un dictionnaire.

Jeudi dernier, en présence d'Edith Montergous, professeur d'anglais, Yveline Druez et Jean-Paul Fortin, tous deux conseillers départementaux du territoire, accompagnés de Richard Mouchel, principal de l'établissement, et Arnauld Levivier, principal adjoint, ont présenté le Conseil départemental, ses fonctions et actions notamment effectuées envers les collèges. « Mme Druez et M. Fortin sont nos conseillers départementaux référents de notre établissement », précisait Richard Mouchel.

Yveline Druez a expliqué que les conseillers proviennent de l'ensemble du département et que chacun représente 20 000 habitants de chaque territoire et que lors des réunions à Saint-Lô, des réflexions et décisions sont prises pour des rénovations et des moyens à apporter aux collèges. « Par exemple, les travaux qui ont été faits sur la partie direction, administration et salles des personnels du collège du Hague-Dike, sont payés par le Département. »

« Ce dictionnaire bilingue vous suivra peut-être même toute votre vie et vous aurez l'occasion de retourner dans ce dictionnaire pour vérifier un mot. C'est bien de parler d'autres langues et notamment l'anglais pour communiquer un peu partout dans le monde. »

Au début des dictionnaires, un petit cahier personnalisé de 8 pages civiques est consacré au Conseil départemental, ses compétences, les actions menées en faveur des jeunes dont la plateforme « L'Educ de Normandie », le chéquier Spot 50 pour découvrir ou pratiquer des activités sportives et culturelles.



Les jeunes collégiens de 6e ont reçu des dictionnaires offerts par le Conseil départemental.